## Secrétariat du Grand Conseil

**IUE 361** 

Interpellation présentée par le député: M. Gilbert Catelain

Date de dépôt : 30 novembre 2006

Messagerie

## Interpellation urgente écrite

Réforme de l'administration fédérale : synergies possibles par l'administration

Après les plans d'allègements budgétaires qui se traduiront à fin 2008 par une diminution de 12% des effectifs de l'administration fédérale, le Conseil fédéral a engagé une nouvelle réforme de l'administration qui vise à améliorer la conduite de l'administration en simplifiant les procédures, en structurant mieux les doubles emplois.

Sur les 30 points concrets adoptés par le Conseil fédéral, certains ont déjà été mis en œuvre telle la fusion de l'IMES et de l'ODR, d'autres sont en cours de réalisation comme le remaniement du projet « Armée XXI ».

Dans le domaine des ressources humaines, le Conseil fédéral a décidé le 29 novembre 2006 d'abaisser le quotient RH (rapport entre le nombre de collaborateurs dans le domaine du personnel et le nombre total de collaborateurs) à 1,1 jusqu'à fin 2009, ce qui correspond à la proportion habituelle dans de nombreuses entreprises privées. Cette décision implique une réduction de 200 postes dans le domaine du personnel.

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Quel est le coefficient RH dans le petit et le grand Etat et quel serait le potentiel d'économie de postes si ce coefficient devait être supérieur à 1.1?